

L'abduction et l'enquête sociale comme procédé méthodologique pragmatiste

Yves Hallée

Volume 8, Number 1, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026742ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026742ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre d'étude et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail

ISSN

1918-9354 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hallée, Y. (2013). L'abduction et l'enquête sociale comme procédé méthodologique pragmatiste. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 8(1), 51–82. <https://doi.org/10.7202/1026742ar>

Article abstract

Dans cet article, nous poursuivons les efforts de réhabilitation de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rodgers Commons, mais en portant cette fois notre attention que sur les aspects méthodologiques. À cet effet, nous nous intéresserons aux travaux de Charles Sanders Peirce et à sa méthode de l'« abduction » ainsi qu'à ceux de John Dewey et à son procédé d'« enquête », puisqu'ils ont inspiré Commons dans ses recherches. Nous situerons notamment ces démarches complémentaires en regard des procédés usuels de déduction et d'induction et comme voie alternative à la tradition analytique cartésienne. Nous discuterons du procédé actif d'expérimentation ou de mise à l'épreuve, la causalité circulaire, qui résulte de la mise en application de l'abduction et de l'enquête sociale. Enfin, nous rendrons compte de l'expérience d'enquête de notre thèse de doctorat, inspirée de la méthodologie pragmatiste.

L'abduction et l'enquête sociale comme procédé méthodologique pragmatiste

Yves HALLÉE¹

Université Laval, Canada

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous poursuivons les efforts de réhabilitation de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rodgers Commons, mais en portant cette fois notre attention que sur les aspects méthodologiques. À cet effet, nous nous intéresserons aux travaux de Charles Sanders Peirce et à sa méthode de l'« abduction » ainsi qu'à ceux de John Dewey et à son procédé d'« enquête », puisqu'ils ont inspiré Commons dans ses recherches. Nous situerons notamment ces démarches complémentaires en regard des procédés usuels de déduction et d'induction et comme voie alternative à la tradition analytique cartésienne. Nous discuterons du procédé actif d'expérimentation ou de mise à l'épreuve, la causalité circulaire, qui résulte de la mise en application de l'abduction et de l'enquête sociale. Enfin, nous rendrons compte de l'expérience d'enquête de notre thèse de doctorat, inspirée de la méthodologie pragmatiste.

Mots-clés : abduction, enquête sociale, pragmatisme, relations industrielles

¹ Yves Hallée est professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval à Québec, membre de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) – *Innovations, travail et emploi* du Département des relations industrielles de l'Université Laval, de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI) et de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Vous pouvez le joindre à l'adresse internet suivante : Yves.Hallee@rli.ulaval.ca. L'auteur tient à remercier les évaluateurs anonymes pour leurs précieux commentaires et suggestions ainsi que Sylvie Morel et Jean-Jacques Gislain, respectivement professeure et professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval à Québec, pour l'avoir soutenu et dirigé vers Commons et l'institutionnalisme pragmatiste.

INTRODUCTION

Nous tentons dans cet article de démontrer la pertinence de l'utilisation de la méthodologie pragmatiste pour l'analyse des différents objets d'étude de la discipline des relations industrielles. Cette perspective se veut compatible avec ce champ disciplinaire préoccupé par l'étude et la résolution des problèmes concrets du monde du travail. La particularité du procédé pragmatiste réside notamment dans la prise en compte de l'expérience non seulement pour instituer les hypothèses de travail, mais aussi pour en garantir la validité par la confrontation avec l'expérience du terrain.

Ce texte débute par une brève présentation de la philosophie pragmatiste en portant davantage notre attention sur le volet théorique de la connaissance. Il est impensable d'aborder les procédés méthodologiques de Peirce et de Dewey sans discuter des ancrages avec cette philosophie. Nous traitons par la suite des travaux de Peirce, de sa méthode scientifique et de son procédé méthodologique de l'abduction. En complément à cette méthode, et pour le volet des sciences sociales, suivent les travaux de John Dewey et son enquête sociale. Dans une quatrième partie, nous concentrons nos efforts sur la méthode d'expérimentation de ces deux procédés, soit la causalité circulaire. Enfin, nous illustrons la méthodologie pragmatiste en dégagant l'essentiel de son application pour notre thèse de doctorat, qui avait pour objet les travaux en comités d'équité salariale, c'est-à-dire les interactions qui ont cours dans les différents comités lors de la réalisation du programme d'équité salariale.

LA PHILOSOPHIE PRAGMATISTE ET LA THÉORIE PRAGMATISTE DE LA CONNAISSANCE

Le pragmatisme fut le premier grand mouvement philosophique authentiquement américain. Ses fondateurs sont Charles Sanders Peirce (1839-1914), le chimiste, William James (1842-1910), le physiologiste devenu psychologue, et John Dewey (1859-1952), le pédagogue². Ce dernier, dont dérive la version instrumentaliste du pragmatisme, donna naissance à ce que l'on appelle l'École de Chicago, dont fait partie George Herbert Mead (1863-1931) (Deledalle, 1995 : 18, 24). C'est à ce courant pragmatiste de l'instrumentalisme de Dewey qu'est associée l'œuvre de John Rodgers Commons (Rutherford, 1983 : 734).

L'appartenance à cette philosophie est revendiquée explicitement par Commons lorsqu'il affirme que « le terme *pragmatisme* est le nom de la méthode d'investigation [qu'il tente] d'appliquer à l'économie dans [son] livre » (1959 : 150). Tout en citant William James³, Commons conjugue à sa façon le pragmatisme scientifique de Peirce et le pragmatisme social de Dewey. Commons mentionne que :

² On reconnaît cependant à Peirce la paternité de ce courant de pensée (Deledalle, 1995).

³ Puisque nous partageons la critique de Peirce et de Dewey sur la façon dont James conçoit le pragmatisme, nous ne traiterons pas de la conception de James dans ce texte. Peirce, souligne Commons (1934 : 150), protestait contre son utilisation du pragmatisme. Il précisait que, dans cette théorie de la connaissance, le test de la vérité n'est surtout pas l'atteinte d'une conséquence *désirable*, d'un bonheur individuel. Pour Dewey, le succès d'une enquête, le critère « pragmatique » de la vérité n'est pas entendu à la manière de James comme « synonyme de succès, de satisfaction, d'utilité pratique, [...] ce qui paie » (1967 : 37). C'est d'ailleurs sur

le terme pragmatisme [a toujours été utilisé] au sens scientifique de Peirce en tant que méthode d'investigation, mais nous considérons que Peirce ne l'a utilisé que pour les sciences physiques, où il n'y a ni futur ni objectif, alors que James et Dewey s'en sont toujours servis pour les sciences humaines, où le sujet d'étude est lui-même un être pragmatique toujours orienté vers le futur et donc motivé par des objectifs (Commons : 1959 : 655, traduit par Sylvie Morel, 2006 : 115).

Ainsi, en plus de celle de Peirce, il est nécessaire de s'approprier la contribution de Dewey, puisque les relations sociales, les actions humaines – orientées par les règles ou non – sont l'objet de ce dernier, alors que ce sont les sciences physiques qui sont l'objet de l'analyse de Peirce (Commons, 1959 : 155). Morel (1996 : 115) souligne que Peirce apporte à Commons une méthode de recherche scientifique, tandis que « Dewey lui fournit le complément de philosophie pragmatiste adéquat à la science sociale ». Le pragmatisme de Dewey est méthodologique, comme celui de Peirce (Deledalle, 1995 : 56).

Pour Dewey, le pragmatisme s'interprète comme la « fonction des conséquences servant d'épreuves nécessaires de la validité des propositions, pourvu que ces conséquences soient produites opérationnellement et soient telles qu'elles résolvent le problème spécifique qui provoque les opérations » (1967 : 52). Le pragmatisme implique donc une mise à l'épreuve d'idées, formulées de façon à résoudre un problème et à transformer une « situation indéterminée en une situation déterminée ».

Concernant Peirce (1879 : 21), nous renvoyons le lecteur à sa célèbre maxime du pragmatisme que Commons (1959 : 152) fit sienne. « “Considérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet.” En d'autres termes, le pragmatisme est futurité⁴. » Pour Commons, « les idées créées par l'esprit sont “des croyances actives dirigeant l'action future” dont les effets pratiques en définissent les significations » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 127). La vérité n'est plus une conception abstraite hors du temps ou « d'un fait historiquement donné dans le passé ; la vérité évolue comme le veut le darwinisme avec les choses, elle est tout entière tournée vers l'avenir » (Deledalle, 1995 : 26). Il ne faut pas se méprendre sur le sens de la maxime : il n'y a pas qu'une seule conception qui découle de lois naturelles, mais plusieurs possibilités qui sont

cette conception réductrice, erronée et commune du pragmatisme que portaient principalement les critiques. Nous évoquons l'association fautive du pragmatisme avec la satisfaction, l'utilité pratique, l'affairisme américain, etc. (Hallée, 2012 : 96). Or, le pragmatisme ne doit nullement être lié à l'utilitarisme ou au mercantilisme (Deledalle, 1995). Bref, le « terme ne désigne [pas], comme dans la langue de tous les jours, le réalisme en affaires, ou en politique, qui fait renoncer à des valeurs et à des idéaux au nom de l'intérêt bien compris ». Voir en ligne le document http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/john-dewey-philosophe-du-pragmatisme-19-07-2012_1490061_326.php, consulté le 1^{er} janvier 2013. Enfin, ajoutons que Dewey fut également critiqué dans sa conception du pragmatisme pour avoir « négligé la dimension esthétique/imaginative, voire spirituelle/idéale, de l'expérience humaine ». C'est notamment pour contrecarrer ces critiques qu'il publia en 1934 *Art as Experience*. Voir en ligne le document http://www.uqtr.quebec.ca/AE/Vol_13/recension/Bastien.html, consulté le 2 janvier 2013.

⁴ Nous suggérons aux lecteurs désireux d'en savoir davantage de consulter les textes de Jean-Jacques Gislain rédigés en 2002, 2003 et 2004, considérant la contribution majeure de Gislain à la clarification du concept de futurité.

de surcroît évolutives. « Le pragmatisme de Peirce provient du désir de dépasser la vision positiviste de la science⁵ » (Chauviré, 2010 : 27). Contestant la thèse de l'uniformité de la nature, « Peirce soutenait, de façon remarquablement innovante, que “la nature n'est pas régulière”, les irrégularités étant “infiniment plus fréquentes” que les éléments d'ordre et d'uniformité; l'arbre de la régularité cache la forêt du chaos réel » (Chauviré, 2010 : 29, citant Peirce, 1931-1958 : 342).

Voici ce que Peirce écrivait dans la révision de ses articles en 1893 et en 1906, pour préciser la portée de sa maxime⁶ (Deledalle : 1995 : 84-85).

Penser que tous les efforts de l'homme visent à satisfaire ses besoins personnels, c'est condamner “la grande masse de l'humanité”. Néanmoins, même à ce niveau, ce qu'un individu accomplit est l'œuvre de tous. C'est une œuvre “collective”. L'homme seul est incomplet [...] Il est essentiellement un membre possible de la société [...] l'expérience de l'homme seul n'est rien [...]. Ce n'est pas à “mon” expérience, mais à “notre” expérience qu'il faut penser, et ce “nous” a des possibilités infinies. L'action individuelle “pratique” ne doit donc pas être interprétée “en un sens bas et sordide : l'action individuelle est un moyen et non une fin”.

La maxime du pragmatisme, comme principe logique, ne doit pas ainsi être comprise dans un sens trop individualiste et considérée comme un moyen « basement utilitaire⁷ : la pensée ne s'applique pas à l'action en tant que telle, mais à l'action conçue » (Deledalle, 1995 : 85, citant Peirce, 1906). Ainsi, la vérité réside dans la mise à l'épreuve « consciente » des idées ou hypothèses. Le pragmatisme de Dewey et de Peirce « repose sur une analyse des processus mentaux mettant en avant le caractère actif de l'esprit » comme base d'une théorie de la connaissance (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 126). Attardons-nous maintenant à esquisser plus en détail certains principes essentiels qui sous-tendent cette philosophie.

La vérité est inexistante en dehors de ce que produit la condition humaine pour son existence. De ce fait, la philosophie pragmatiste se distancie de toute inclination aprioriste, idéaliste et transcendantale de la vérité. Il y a certes des imitations, des coutumes et des habitudes, mais il n'existe pas de lois naturelles, universelles et inéluctables ou des préconceptions métaphysiques concernant le comportement des humains ; autrement dit, pas de connaissances et de vérités en dehors de l'expérience humaine⁸. Le pragmatisme

⁵ Voir en ligne le document <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/414/41418343001.pdf>, consulté le 1^{er} janvier 2013.

⁶ Les références tirées du texte de Peirce sont entre guillemets dans la citation.

⁷ Mirowski (1987 : 1011) précise que Peirce adopta le terme *pragmaticisme* en réaction à l'interprétation que faisaient James et même Dewey de sa maxime du pragmatisme, qu'il jugeait fautive.

⁸ L'expérience, comme concept polysémique selon la conception deweyenne, doit être comprise en termes de relation, d'interaction et de transaction. Cette notion intègre également les valeurs esthétiques et les idéaux moraux. L'expérience « n'est pas purement mécanique, telle la collision insensible des boules dans un jeu de billard, mais bien organique, dynamique et globale ». Voir en ligne le document http://www.uqtr.quebec.ca/AE/Vol_13/recension/Bastien.html, consulté le 2 janvier 2013.

philosophique, en tant que vérité et réalité raisonnable, rompt avec le dualisme cartésien⁹ de la pensée et de l'action, pour suivre un processus de production de connaissance axé sur l'activité humaine et l'expérimentation (Bazzoli, 2000 ; Gislain, 2003, 2004 ; Tool, 1994). Pour Dewey (1967 : 140), « de vieilles conceptions philosophiques affirmant la séparation nécessaire de la raison et de l'expérience, de la théorie et de la pratique, des activités supérieures et inférieures¹⁰, sont utilisées pour justifier la nécessité de la division ». Les connaissances et les activités sont ainsi purifiées et libérées des contraintes de la pratique et de l'expérience (Dewey, 1967 : 134-135). Ainsi, on assignait un statut supérieur aux formes du discours rationnel, plus noble, en les séparant des opérations grâce auxquelles les significations naissent, fonctionnent et sont mises à l'épreuve. Or, « la logique "purifiée" de toute tâche expérientielle est devenue si formelle qu'elle ne s'applique qu'à elle-même » (*ibid.* : 142). Nous comprenons que Dewey (1929 : 233) rejette clairement cette opposition entre le savoir et le faire (*knowing and doing*) de la philosophie traditionnelle.

Cette notion de vérité ultime et absolue qui découle de lois naturelles et de comportements rationnels trouve notamment écho chez les néoclassiques. Citant Hugon¹¹ (1946 : 78), Morel (2004 : 6) précise que dans cette conception de l'économie « [l]a notion d'"ordre naturel" renvoie à l'idée selon laquelle, "[e]n dehors de toute contrainte artificielle, les phénomènes économiques [...] se déroulent librement, suivant un ordre imposé par la nature, régi par des lois naturelles. Ce sont ces lois naturelles qu'il s'agit de connaître et ensuite de laisser jouer". Ces lois sont "naturelles" au sens où on ne saurait leur échapper : elles s'imposent *nécessairement* à la volonté des êtres humains ». Aussi, Thorstein Veblen¹² soulignait l'influence de la conception de « la raison suffisante » qui remonte au finalisme d'Aristote, conception selon laquelle des principes directeurs sont inscrits dans la nature. Ainsi, les humains agiraient selon un ordre naturel, déterminé et préexistant (Bazzoli et Dutraive, 2000b : 9). Cette notion d'ordre naturel se retrouve également dans le positivisme d'Auguste Comte. En effet, nous y découvrons cette influence de la biologie où l'un des objets de la sociologie, la société, est comparé à un corps où les efforts sont coordonnés afin d'atteindre un but unique. Ainsi, « [l]e tout l'emporte donc sur la partie et la société est nécessairement première, elle est l'alpha et l'oméga du social » (Lallement, 2000 : 55). Selon Comte, la sociologie est une discipline qui s'appuie sur les acquis de la méthode scientifique pour « s'appliquer à l'observation et à l'énoncé de lois relatives aux phénomènes sociaux ». Les lois naturelles étant invariables, il importe de voir pour prévoir, d'étudier ce qui est, afin de conclure ce qui sera (*ibid.*).

Pour revenir à ce dualisme cartésien qui fait une séparation entre le monde des êtres humains qui réfléchissent et celui dans lequel les hommes vivent et agissent, ajoutons que, dans la conception pragmatiste, la pensée est liée à l'action comme un processus continu et unifié. Cette approche reflète aussi une seule et même conception de l'être humain, qu'il soit homme de la rue ou chercheur. Elle délimite toutefois « ce qui est spécifique à la pratique scientifique (la théorie de la connaissance) d'un côté et caractéristique du

⁹ Pour une lecture plus approfondie des caractéristiques liées à la philosophie cartésienne, le lecteur pourra consulter Mirowski (1987 : 1005-1007).

¹⁰ À cela on pourrait ajouter de la pensée et de l'action, de l'empirisme et du rationnel, du sens commun et de la science, etc.

¹¹ P. HUGON, *Les doctrines économiques*, Montréal, Fides, 1946.

¹² Mitchell et Veblen, avec Commons, sont aussi considérés comme les précurseurs de l'institutionnalisme des origines (Klein, 1993).

comportement humain (la théorie de l'action) de l'autre » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 124). Ainsi, un des intérêts du pragmatisme réside dans son double apport en tant que théorie de l'action et théorie de la connaissance. Le pragmatisme n'est pas qu'une posture philosophique associée à une forme particulière de logique liée à la science, la méthode de connaissance ; il constitue également un ensemble d'hypothèses cognitif au regard même de l'objet de la connaissance, c'est-à-dire le comportement des individus en société (ibid.).

Le dualisme cartésien se traduit également selon Dewey par une conception spectatrice de la connaissance «*spectator theory of knowledge*». La philosophie américaine est une philosophie de pionniers et non une philosophie de contemplatifs. L'homme, qu'il soit homme de la rue ou chercheur, n'est pas un spectateur d'un monde indépendant qui lui échappe, il est acteur dans un monde qu'il transforme¹³ (Deledalle, 1995 : 179). En tant que citoyen, il participe invariablement à ce monde et, par son action, il en influence le cours. De plus, la description a davantage d'intérêt « si l'observateur peut intervenir dans la situation [ou le contexte] de [l'objet] observé, comme un agent de circulation au carrefour qui sait que la route est libre » (Dewey, 1967 : 27).

L'opinion et l'action ne peuvent être séparées dans l'investigation scientifique ; pour l'action c'est l'opinion-en-action, et la mesure scientifique interpelle l'action qui interfère avec l'opinion. Les hypothèses habituelles et coutumières sont lues comme des actions habituelles et coutumières. Le processus d'investigation est similaire à la psychanalyse mais, à l'instar de cette science individuelle qui investigate les réseaux nerveux ou les rêves pour expliquer le comportement individuel, les sciences sociales investiguent les hypothèses habituelles et coutumières comme mesure explicative des transactions¹⁴ (Commons, 1959 : 698).

L'expérience humaine est importante dans la connaissance et la compréhension du monde. Nous pouvons notamment anticiper le goût d'un vin par le cépage, l'année et la maison de production. Or, il n'y a rien de plus probant que l'inférence de ces hypothèses par l'expérience du goûter pour juger de sa valeur. L'expérience a ainsi un double rôle. Elle est requise pour instituer nos propositions ou hypothèses, et elle garantit leur pertinence et leur potentiel explicatif d'une situation¹⁵. Aussi, avec l'absence de lois naturelles comme fait de nature inévitable et de comportements rationnels, chaque expérience est une expérience et non l'expérience en général. Il n'y a que des expériences dans ce monde

¹³ La philosophie américaine, indique G. Deledalle, remplace la « philosophie du penseur » par la « philosophie du citoyen » : « La tâche essentielle du philosophe américain est de servir la société. C'est en ce sens que nous entendons le mot *citoyen* : le citoyen est le serviteur de la cité. Le philosophe est un citoyen. Il l'est d'abord dans son œuvre théorique : toutes les philosophies américaines, à l'exception de celle de Santayana, réservent une place de choix dans leurs théories à la catégorie du social [...]. On a même pu définir l'idéalisme américain comme étant la "philosophie de la solidarité" ». D'autre part, le philosophe est un éducateur [...] [et] il exerce même une action publique. Tous les philosophes américains [...] ont lutté pour le bien-être de l'homme dans une société harmonieusement organisée [...] » ; (Deledalle, 1954 : 187, cité par Morel, 1996 : 125).

¹⁴ Dans la terminologie commonsienne, une transaction est une interaction, c'est-à-dire des actions entre individus, d'où les *trans*-actions.

¹⁵ Oui, ce cépage, cette année et cette maison de production donnent un excellent vin.

(Deledalle, 1995 : 142, parlant de Dewey (1931) et de son ouvrage *L'art comme expérience*). Il n'y a donc pas une seule et unique expérience et vérité.

Également, pour le pragmatisme, l'apprentissage et la connaissance sont sans cesse reconstruits¹⁶, « reconstruction continue de l'expérience de l'enfant et de l'adulte, de l'école et de la société » (Deledalle¹⁷ 1995 : 128). « L'expérience y apparaît à la fois totale et situationnelle, ni individuelle et ni objective, mais sociale et historique » (ibid.18 : 139). Le sujet et l'objet sont des abstractions ; ce qui est réel, c'est le processus continu de l'expérience¹⁹ (Dewey, 1967 : 26). S'inspirant de Deledalle (1995 : 25-37), Morel (1996 : 116) souligne que le pragmatisme prend sa source dans l'évolutionnisme ; cette philosophie est darwinienne non pas dans l'expression des théories de Darwin, mais dans l'esprit du darwinisme. L'expérience est liée au caractère évolutionniste et continu des phénomènes. Tous les pragmatistes américains se réclament de ce principe de continuité (Deledalle, 1995 : 188). Dewey (1967 : 65) disait à ce propos que l'enquête est un processus continu dans tous les domaines où elle est engagée. « Le postulat d'un système existentiel clos [c'est-à-dire de la possibilité d'isoler complètement un phénomène de sa connexion interactive avec une variété infinie de conditions circonstancielles] est un idéal limitatif pour l'enquête expérimentale. [...] [U]ne qualité est sujette à changement par changement de conditions, [...] [a]ucune qualité ne se présente de la même façon deux fois » (Dewey, 1967: 407).

La solution d'une enquête particulière n'offre donc pas de garantie de pérennité, dans le sens où la conclusion établie sera toujours pérenne, c'est-à-dire définitive. La croyance est une affaire progressive, aucune n'est assez fermement incontestable pour n'avoir pas à être soumise à une enquête ultérieure, surtout en ce qui concerne le comportement humain. Pour l'individu, « [l]a croyance est toujours *provisoire* et elle est *ambulatoire* ; elle subit un processus continu d'adaptation évolutive selon les besoins de survie de l'acteur » (Gislain, 2002 : 51), alors que pour le chercheur « [l]'ordre du monde n'est jamais donné, [il] est toujours nouveau et toujours en cours de reconstruction, [...] la vérité de toute proposition est toujours provisoire » (Deledalle, 1995 : 90). Il en est de même pour l'enquête, d'où le sens de l'expression *assertibilité garantie*²⁰ utilisée par Dewey (1967: 65-66) qui exprime le fait « que toutes les conclusions des enquêtes particulières font partie d'une entreprise continuellement renouvelée, d'une entreprise en pleine expansion ». Les événements en tant qu'existences ne commencent ni ne cessent simplement parce qu'un enquêteur s'y intéresse (*ibid.* : 558). De même, le jugement final au terme d'une enquête est une *solution*. La solution n'est pas non plus une fin en soi, elle n'arrête que certaines activités futures (*ibid.* : 188-189). Rien n'est en somme ultime et absolu, puisque le monde évolue. Il apparaît dès lors clairement qu'une solution, une détermination n'est ni complète ni finale en elle-même du fait de son caractère provisoire.

¹⁶ Notamment, le *learning by doing* de Dewey (1967).

¹⁷ Voir à ce sujet J. DEWEY, *Democracy and Education*, New York, Macmillan, 1916.

¹⁸ Tiré de J. DEWEY, *Experience and Nature*, Chicago, MI, Open Court, 1929. (Revised) : London : George Allen & Unwin, 1925.

¹⁹ La démocratie est le système politique idéal pour Dewey, puisqu'il est la reconstruction continue de l'expérience (Deledalle, 1995 : 27).

²⁰ Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les conclusions d'une enquête deviennent les matériaux et les procédures pour des enquêtes subséquentes (*ibid.* : 210). Les propositions antérieures ne sont pas des fins, mais des moyens analytiques et des preuves en cours d'enquête permettant de juger et de requalifier la situation indéterminée en observation par un processus de conservation ou d'élimination opérative, expérimentale et existentielle en vue de l'institution d'une situation déterminée. C'est la transformation d'une « situation intrinsèquement douteuse », ambiguë, instable et confuse en une situation stable où le doute est transformé en croyance et en connaissance. Ces *a priori* et ces données sont de toute façon nécessairement revisités en raison du caractère évolutif non seulement de la recherche, mais aussi du contexte et de l'environnement dans lesquels les objets prennent forme. Les différentes applications d'un métal spécifique ont largement évolué au cours des années. Si les chercheurs en étaient demeurés aux applications premières sans en remettre en question la pertinence ou sans chercher à faire différents alliages pour répondre à de nouveaux besoins, on en serait encore à l'âge de bronze ou du fer. De la même façon, une discipline scientifique enfermée dans ses dogmes et ses certitudes sclérose ses potentialités de développement et d'applications nouvelles. Ainsi,

[t]outes les enquêtes sont des processus de réorganisation progressive et cumulative des conditions antécédentes. Il n'existe pas de jugement (conclusion de l'enquête) qui soit isolé de ce qui précède et de ce qui suit [...]. Toutes les enquêtes utilisent les conclusions ou jugements d'enquêtes antérieures dans la mesure où elles parviennent à des conclusions garanties. Les formulations propositionnelles sont les moyens d'établir des conclusions. Elles comprennent les symboles des contenus qui sont dérivés de ces phases et aspects des enquêtes antérieures qui sont considérées comme convenant à la résolution de la situation problématique donnée. [...] Dans le sens commun, les attitudes et les habitudes formées dans les expériences antérieures opèrent dans une large mesure d'une façon causale; mais l'enquête scientifique est un effort délibéré pour découvrir les fondements sur lesquels s'appuient les attitudes et les habitudes pour opérer causalement dans un cas donné. [...] [Les enquêtes et les jugements ultérieurs] dépendent des faits et des conceptions instituées dans les enquêtes et les jugements antérieurs. [Ils sont en plus] des lieux communs du développement intellectuel et de l'évolution historique de toute science (Dewey, 1967 : 326-327).

Enfin, les données qui sont opérationnellement choisies interagissent et se renforcent réciproquement dans l'institution d'une situation unifiée ; elles sont donc plus que la somme de données isolées les unes des autres.

Pour terminer, soulignons que, pour le pragmatisme, les valeurs de l'enquêteur font nécessairement partie du jugement et de la pratique de l'enquête. « Les valeurs ne sont pas des contaminants de l'enquête ; [...] [elles] sont les normes nécessaires par lesquelles les choix sont faits dans le processus d'enquête » (Bush, 1993 : 90). Ainsi, « on trouve des jugements d'appréciation partout où l'objet subit un tel développement et une telle reconstruction qu'il finit par être un tout complet satisfaisant. [...] L'activité intellectuelle, la science a ses phases d'appréciation comme les beaux-arts » (Dewey, 1967 : 249-50).

Commons adhère à cette conception lorsqu'il affirme que les chercheurs en sciences sociales « ne peuvent être désintéressés comme les chercheurs en sciences de la nature. Ils

approuvent ou désapprouvent, tacitement ou ouvertement [les objets] qu'ils étudient » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 134, citant Commons, 1939 : 32). Le jugement donne en plus une direction à l'enquête scientifique (Bush, 1993 : 90). Les croyances et les états mentaux de l'enquêteur ne peuvent de toute façon être totalement modifiés et inhibés ; celui-ci n'est pas objectivement coupé du monde auquel il appartient.

Cette question de la partialité demeure un sujet de préoccupation en recherche, notamment ethnographique. Selon ce qu'affirment « Hammersley et Atkinson²¹ (1983) [...], tout observateur ne peut analyser une situation hors de son propre contexte » (Racine, 2006 : 106). En cela, ils rejoignent d'emblée Dewey et Commons, sans oublier l'interprétation qu'en fait Bush (1993). Plus important encore, c'est un faux problème, diront les pragmatistes. Ainsi, « Dewey en déduira que la cassure épistémologique entre le monde et le chercheur serait non seulement illusoire, mais aussi nuisible au développement de notre connaissance, inéluctablement liée à notre participation au monde » (Laperrière, 1997a : 368).

Dans la prochaine section, nous portons notre attention sur Charles Sanders Peirce. Il n'est pas dans notre intention de traiter en profondeur l'œuvre de Peirce, puisqu'il est totalement ambitieux, voire impossible, d'exposer l'intégralité de sa pensée dans un seul article (Angué, 2009 : 66 ; Mirowski, 1987 : 1008). L'objectif poursuivi n'est pas d'étudier l'œuvre de Peirce, mais bien de présenter sa démarche méthodologique. Nous trouvons affligeant qu'un logicien de cette ampleur soit mort pauvre et méconnu, le 19 avril 1914 ; Peirce n'avait en effet publié qu'un seul ouvrage de son vivant (Deledalle, 1990 : 15-16 ; Mirowski, 1987 : 1014). Il ne fut reconnu que plus tard, en 1923, grâce à un recueil de textes qui comprenait aussi un article de Dewey vantant l'originalité et la fécondité de la pensée de Peirce. Puis parurent notamment entre 1931 et 1935 les six premiers volumes des *Collected Papers* (Harvard University Press), œuvre maîtresse de Peirce (Deledalle, 1990 : 16).

La méthode scientifique de Charles Sanders Peirce et l'abduction

Comme nous le savons, Peirce, le « Descartes de la philosophie américaine [...], [s]a figure emblématique » (Deledalle, 1995 : 164), a inspiré Commons dans sa conception de la science (1959 : 150). La lecture de l'essai *Comment rendre nos idées claires* fut déterminante pour ce dernier. Selon Commons, « l'enjeu essentiel du pragmatisme de Peirce [...] est de remettre en cause les conceptions cartésiennes des idées comme atomes passifs, atemporels et simples reflets du monde externe, pour fonder une conception des idées comme constructions mentales actives, sélectionnées et transformées par l'esprit pour sonder et comprendre la complexité du monde » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 128). Il n'est pas surprenant, estime Mirowski (1987 : 1009), que la lecture de l'œuvre entière de Peirce le révèle ouvertement hostile à la tradition analytique cartésienne. Peirce est également perçu comme ouvrant une voie alternative à la dichotomie conventionnelle entre le

²¹ Martyn HAMMERSLEY et Paul ATKINSON, *Ethnography : Principles in Practice*, Londres et New York, Tavistock, 1983.

rationalisme et l'empirisme (Angué, 2009). « L'esprit [...] n'est pas [qu']un réceptacle passif des impressions de l'extérieur, [...] mais il est, [selon Peirce], actif, [cherchant]

continuellement à organiser et à réorganiser les impressions » (Commons, 1959 : 153). L'esprit n'attend pas les impressions, il les saisit comme des parties liées à l'activité globale ainsi que dans leurs relations aux impressions passées qui se ressemblent, se répètent et se succèdent²². Ces impressions sont par la suite mises en avant pour une action future (*ibid.*).

Sur le plan de la méthode scientifique, Peirce (1878a : 4) disait que « [l]e but du raisonnement est de découvrir par l'examen de ce qu'on sait déjà, quelque autre chose qu'on ne sait pas encore ». Aussi, la validité du raisonnement est une question de fait et non simplement d'idée. Peirce (1878a) réfute trois approches scientifiques qui sont utilisées en raison de leur incapacité à supprimer le doute (Angué, 2009 : 69). Au sens peircien, ces méthodes ne produisent pas de croyances, c'est-à-dire des connaissances faillibles, puisque l'on y décèle un mépris pour l'expérience (Bazzoli, 2000 : 64). Il y a premièrement la méthode de la *ténacité*. Celle-ci exprime l'idée qu'un individu peut détourner sa pensée de toute inférence qui pourrait le faire changer d'opinions et s'obstiner à la conserver en tant que croyance (Peirce, 1878a : 8-9). Elle fixe l'opinion sur la base d'une volonté immuable d'y croire (Bazzoli, 2000 : 64). L'autre approche est la *méthode de l'autorité*, qui attribue à une opinion une immense supériorité intellectuelle et morale, puisqu'elle est émise par une institution prestigieuse ou par un individu socialement reconnu compétent en la matière (Peirce, 1878a : 10). Cette méthode impose à une collectivité une opinion. Or, le danger est qu'elle peut avoir pour effet que la croyance individuelle demeure presque absolument fixe, tout en étant une forme d'esclavage intellectuel (Bazzoli, 2000 : 64). Enfin, en parlant de la philosophie métaphysique, Peirce (*ibid.* : 10-11) souligne que des propositions fondamentales ont été acceptées parce qu'elles paraissaient *agréables à la raison*. Ces dernières ne s'accordent surtout pas avec l'expérience et le réel, ce sont des propositions que nous nous inclinons à croire. Pour Peirce (1878a : 5), « [q]uand l'espoir n'est entamé par aucune expérience, il est vraisemblable que cet optimisme est extravagant ».

En matière de processus, la croyance est l'élément à partir duquel débute la recherche. Elle est pour Peirce quelque chose dont nous avons connaissance (1879 : 19). Elle apaise l'irritation causée par le doute. La croyance implique aussi dans l'esprit l'établissement d'une règle de conduite ou d'une habitude qui résulte d'une expérience passée. « Puisque [la croyance] apaise l'irritation du doute qui excite à l'action, elle détend l'esprit qui se repose pour un moment lorsqu'il a atteint la croyance. Mais la croyance étant une règle d'action, dont l'application implique un nouveau doute et une réflexion nouvelle, en même temps qu'elle est un point de repos, elle est aussi un nouveau point de départ. [...] La croyance n'est qu'un moment d'arrêt dans notre activité intellectuelle, un effet produit sur notre être par la pensée et qui influe sur la pensée future » (*ibid.*). Pour Peirce, l'esprit est actif et n'est pas en attente des impressions, tel un réceptacle passif, il est

²² Peirce illustre magnifiquement l'idée de continuité et d'interrelation des parties par une analogie musicale : « Les impressions et les idées de Hume sont les "notes" qui sont des sensations isolées à des points de temps séparés, mais pas "l'air", car celui-ci est continuité des sensations dans un flux de temps » (Commons, 1959 : 151, tiré de Bazzoli et Dutraive, 2006a : 128).

continuellement en train d'organiser et de réorganiser les impressions (Commons, 1959 : 153). C'est l'intelligence créative, l'esprit en action qui est la source des idées.

La fonction d'ensemble de la pensée est donc de produire des habitudes d'action. Cette croyance, dans le sens de guide, d'habitude de comportement, demeure la règle de conduite de l'action « tant que l'expérience prouve que les effets attendus de l'action prescrite dans telle situation sont conformes [aux prédictions de l'individu] » (Gislain, 2002 : 51). Si tel n'est pas le cas, l'expérimentation et l'apprentissage deviennent nécessaires²³ pour construire une nouvelle croyance plus adaptée, « plus instrumentalement efficace pour survivre, pour être capable de se projeter dans l'avenir » (*ibid.*). Commons précise à cet égard que Peirce a fait « des habitudes [les croyances] et des coutumes [la convergence sociale des croyances], à la place de l'intellect et des sensations, la fondation de toutes les sciences » (1959 : 150). Pour le chercheur, sa croyance, son habitude d'action le conforte momentanément dans son appréhension du monde. Cependant, lorsque l'application de son habitude, étant une règle d'action, n'est plus adaptée à la situation, survient le doute, un inconfort. Le scientifique cherchera à établir une croyance plus adaptée à la situation par un processus d'expérimentation destiné à conforter l'état futur.

L'abduction pour Peirce est la méthode « scientifique » de construction d'une croyance plus adaptée par observations et inférences logiques. Même si Commons n'utilise pas spécifiquement ce terme,

c'est bien cette inférence qu'il met de l'avant, c'est-à-dire le processus spécifique par lequel la pensée crée de la connaissance dans une interaction avec le monde externe ; création qui dépend des expériences précédentes et croyances précédentes et qui est guidée par l'esprit actif en vue de l'action future. Ni l'induction en elle-même et ni la pure déduction ne peuvent inférer une intelligibilité créative (creative insight) : l'esprit construit, imagine une idée synthétique, une hypothèse, qui est une signification probable (may be) des phénomènes (Bazzoli et Dutraive, 2006b : 14).

Pour Peirce (1878b : 325), l'induction²⁴ permet de définir une règle à partir d'un cas et la déduction est l'application d'une règle à un cas (*ibid.* : 324). L'hypothèse est l'émission d'une explication possible à un phénomène curieux (*ibid.* : 326). L'abduction²⁵ est le nom donné à ce processus de formation de ces hypothèses exploratoires (Mirowski, 1987 : 1012) qui sont mises à l'épreuve des faits et qui permettront ultimement la compréhension d'un phénomène. L'abduction commence par une impression, une perception, et elle n'est qu'une pure possibilité ; elle suggère une hypothèse. L'induction est l'observation de faits réels et de mises à l'épreuve, tandis que la déduction tire diverses conséquences (Angué, 2009 : 71 ; Deledalle, 1990 : 160).

²³ Peirce disait que « les échecs et les erreurs font partie intégrante de la réalité pourvu que jamais l'on accepte que quoi que ce soit ne vienne « bloquer le chemin de la recherche » (Deledalle, 1995 : 195).

²⁴ Dewey (1967) fait référence à un raisonnement établi à partir d'un cas singulier.

²⁵ Gérard Deledalle (1979 : 21) donnait cette définition « étrange » de l'abduction : « L'abduction infère un cas à partir d'une règle et d'un résultat. Il y a abduction quand on rencontre un cas curieux qu'on ne peut expliquer que si l'on suppose qu'il est l'application d'une règle générale et qu'on opte pour cette supposition, sans la vérifier, que ce soit par négligence ou parce que la vérification est impossible. »

Reprenons cela plus en détail. Peirce ajoute aux deux formes d'inférence logique formelle que sont la déduction et l'induction « un troisième mode de raisonnement : l'abduction et [lui intègre] les deux aspects que sont l'observation et le raisonnement au sein d'une démarche "ni strictement hypothético-déductive, ni déductive" (Tiercelin, 1993 : 94) mais qui fédère ces trois éléments normatifs » (Angué, 2009 : 70). La méthode scientifique peircienne relie ces trois types d'inférence dans une séquence d'arguments nouant, dans cet ordre, abduction, déduction et induction. Cette boucle²⁶, pour Peirce, est celle qui modélise le plus sa démarche scientifique (*ibid.* ; Mirowski, 1987 : 1011 ; Reichertz, 2009). En effet, la méthode expérimentale de Peirce unit trois formes, comme armes logiques de fixation de la croyance, en évacuant la traditionnelle opposition entre déduction et induction, en y associant la logique de l'abduction (Bazzoli, 2000 : 64). L'abduction permet au chercheur d'amorcer le mouvement qui mènera à la fixation de nouvelles croyances-habitudes ou connaissances, « tandis que les inférences déductives et inductives assumeront pour leur part les rôles de justification et de vérification²⁷ » (Angué, 2009 : 70). En d'autres termes, l'abduction est une intelligibilité créative (*creative insight*) ; c'est l'application d'une expérience passée²⁸, d'une croyance, d'une habitude, la suggestion ou l'introduction d'une idée, d'une hypothèse qui est une inférence produite par l'esprit pour résoudre le problème posé. Elle est suivie de la déduction, « qui consiste alors à inférer logiquement les conclusions de l'hypothèse », et de l'induction, « qui ensuite détermine la consistance [ou la valeur] de l'hypothèse abductive en confrontant ses conclusions à l'expérience » (Bazzoli, 2000 : 65). Ces trois types d'inférences permettent « de faire accéder la croyance initiale au rang de connaissance en faisant passer la conjecture abductivement inférée de semi-logique à complètement logique » (Angué, 2009 : 75). Dans la conception peircienne, l'abduction n'est pas un processus arbitraire de sélection d'une explication plausible ; elle s'appuie plutôt sur des connaissances existantes. Cependant, le fait d'abduire mobilise une capacité créative en imaginant « le plus de possibles qu'il est possible²⁹ » pour résoudre le problème qui est posé (*ibid.* : 77-8).

²⁶ Nous verrons plus loin que cette dimension de boucle, voire de circularité, trouve son application dans l'opérationnalisation de la recherche. Cette boucle relie et caractérise notamment les démarches de Peirce et de Dewey.

²⁷ Nous pouvons également parler de contrôle par le rejet d'hypothèses fausses (Bazzoli, 2000 : 65 ; Mirowski, 1987 : 1012).

²⁸ Chez Peirce, « il n'y a pas de point de départ cognitif absolu et de connaissance première indépendante de l'expérience », contrairement à la tradition cartésienne et les philosophes analytiques qui ont cherché à fonder la connaissance sur les intuitions (Bazzoli, 2000 : 59). Citant Roger Bacon, génie du XIII^e siècle disait-il, Peirce (1878a : 3) écrivait que « seule l'expérience apprend quelque chose ». Peirce, en citant un autre Bacon de quatre siècles plus jeune, mentionnait que « l'expérience, comme [...] procédé [...] doit rester ouvert à la vérification et au contrôle » (*ibid.*). Pour Strauss (1987 : 12), rapporté par Reichertz (2010 : 13), le concept d'abduction met largement l'accent sur le rôle crucial de l'expérience dans la première phase de la recherche.

²⁹ Pour illustrer son propos sur l'abduction, l'auteur utilise *Le nom de la rose*, un roman de Umberto Eco. Cette citation est tirée de ce roman. Voir à cet égard Umberto ECO, *Le nom de la rose*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1982, p. 330. Nous invitons également le lecteur à relire la maxime du pragmatisme de Peirce évoquée plus haut concernant le champ des possibles lié à un objet.

Enfin, Peirce voit dans le travail scientifique un effort collectif et sans fin pour connaître la réalité. Citant Tiercelin (1999), Angué (2009 : 69) souligne que la création de connaissances est par conséquent un acte collectif dans la mesure « où le vrai se situe dans la convergence à long terme des recherches scientifiques, seules aptes à faire passer les simples croyances au rang des connaissances ». Rappelons-nous que Peirce affirmait que ce qu'un individu accomplit est l'œuvre de tous, une œuvre collective considérant sa participation à la société, ce regroupement d'humains interdépendants et organisés.

Dans la prochaine section, nous ferons état de la contribution de John Dewey, qui se révèle le complément social de Peirce le scientifique. Au regard du pragmatisme et de la recherche en sciences sociales, ces deux approches paraissent indissociables.

L'enquête sociale de Dewey

Commons (1959 : 150-151) parlait du « pragmatisme social de Dewey ; [...] [comme une] méthode d'investigation [qui] suit le pragmatisme de Peirce. L'un est un pragmatisme scientifique – une méthode d'investigation – l'autre est un pragmatisme *of human beings* – le *subject-matter* des sciences économiques ». Tool (1994 : 203) souligne que le processus d'enquête de Dewey, qui est plus qu'un complément, reflète l'influence de Peirce dans l'exercice abductif de formulation des hypothèses où la créativité tient lieu d'expression privilégiée. Cette création d'hypothèses, souligne Tool cité par Morel (1996 : 121), « nécessite le remaniement le plus imaginatif et le plus perspicace qui soit de la connaissance et de l'expérience antérieures, des capacités analytiques et des intuitions d'anticipations qui puissent être rassemblées ». Morel (1996 : 121) précise que pour Dewey « [l']abduction est le processus par lequel une hypothèse explicative est formée. Il s'agit de la seule opération logique introduisant une nouvelle idée ; car l'induction ne fait rien d'autre que de déterminer une valeur [à l'hypothèse] alors que la déduction élabore seulement les conséquences nécessaires d'une pure hypothèse ».

Ajoutons que Bazzoli (2000 : 70-71) est d'avis qu'avec Dewey, la méthode expérimentale de Peirce, bien que celui-ci ne se soit pas intéressé aux sciences sociales, « est replacée dans le cadre d'une épistémologie générale [qui rend caduque] l'opposition entre les sciences de la nature et les sciences sociales. [...] Ce n'est pas la méthode qui distingue les formes de la connaissance (les types d'enquête) mais le problème dont elles s'occupent ». La spécificité réside donc dans l'objet, le monde du sens commun, domaine de la pratique et des opinions collectives, et non dans la méthode. Dans sa théorie de l'enquête, Dewey poursuit l'objectif de contribuer aux fondements philosophiques de la recherche en science *sociale* où l'objet (*subject matter*) est déterminé par les relations entre les individus (Tool, 1994 : 200). Les sujets centraux de l'enquête sociale sont notamment les relations de personne à personne, le mode et la réflexion inhérents aux comportements, les processus sociaux et l'interdépendance entre l'univers personnel et culturel. C'est une enquête sur les problématiques réelles et relationnelles entre les personnes (*ibid.* : 200-201).

La question intellectuelle qui gouverne l'enquête est de savoir quelle sorte d'action la *situation* requiert pour pouvoir être reconstruite objectivement de façon satisfaisante. Nous ne pouvons répondre à cette question, nous dit Dewey (1967 : 233), « que par des opérations d'observation, de collectes de données et [d']inférence, opérations dirigées par des idées dont le matériel est lui-même examiné par le moyen d'opérations idéelles de comparaison et d'organisation ». La conduite de l'enquête scientifique « est un mode *d'action pratique*, le savant expérimentateur est plus que tout autre un praticien, [...] il est constamment engagé dans l'énonciation de jugements pratiques » (*ibid.* : 234).

L'enquête sociale de Dewey cherche ainsi à créer ou à restaurer la cohérence et l'ordre, à réduire ou à lever le doute concernant les façons d'agir (Tool, 1994 : 200). C'est foncièrement un processus de résolution de problèmes progressif, « un effort continu pour atteindre une compréhension des phénomènes causalement reliés dans le but de déterminer l'origine et la nature des problèmes » (*ibid.* : traduit par Morel, 1996 : 118). L'enquête sociale est la transformation d'une situation indéterminée faite de doutes, d'incertitudes et de discontinuités, en une situation plus déterminée, c'est-à-dire une situation satisfaisante (Dewey, 1967 : 173-174). C'est une démarche de compréhension, d'observation et de signification des faits, opérations qui se font en corrélation et qui permettent de lever le doute et de rendre plus claires et pertinentes les conceptions concernant la façon de traiter le problème constitué par les faits (*ibid.* : 174). Les conceptions ou idées sont choisies si elles conviennent fonctionnellement et sont un moyen de résoudre la situation. Elles sont « donc utilisées pour les organiser avec d'autres faits en un tout cohérent » (*ibid.* : 175). Pour Dewey « [l']idée est un "fait possible", maintenu dans l'esprit à titre d'essai, d'hypothèse retenue. Le processus par lequel l'hypothèse, l'idée soutenue à titre d'essai est transformée en fait ou en idée à titre définitif est la vérification » (Deledalle, 1967 : 109). Il faut cependant comprendre que le caractère définitif de l'idée n'est pas absolu puisqu'il est relatif à une situation déterminée.

La thèse fondamentale de Dewey dans son ouvrage de référence *Logique : la théorie de l'enquête* se résume à la phrase suivante : « Les formes surviennent à l'objet quand ce dernier est soumis à une enquête contrôlée » (1967 : 165). Ainsi, « [l']enquête est la transformation d'une situation indéterminée en une situation si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié » (*ibid.* : 169). L'antécédent d'une enquête est la situation indéterminée (*ibid.* : 170-172), et l'idée chez Dewey constitue le point de départ du plan d'action. « L'idée d'une méthode d'enquête se présente comme l'expression claire de l'habitude impliquée dans une classe d'inférences [à la manière] de [l']artisan [qui] apprend que s'il opère d'une certaine façon, le résultat ne manquera pas de se produire. [Ainsi] nous découvrons que, si nous tirons nos inférences d'une certaine façon, nous obtiendrons, toutes choses étant égales par ailleurs, des conclusions certaines » (*ibid.* : 69). Au même titre que la croyance ou l'habitude chez Peirce, l'idée est interprétée dans le sens d'une manière d'agir qui fournit un principe d'action ou de direction et de mise à l'épreuve. « Les formulations qu'[expriment les habitudes] sont donc les principes logiques de toutes les enquêtes » (*ibid.* : 70). Ce sont des façons acquises par l'expérience, des façons de traiter un sujet, reconnues dans le passé, qui tendent à produire des conclusions stables et fécondes dans les enquêtes ultérieures (*ibid.* : 69-70). Rappelons que cette idée, le plan d'action, se

clarifie au fur et à mesure de l'enquête ; c'est un va-et-vient idée-fait-idée, expérimenté et autocorrecteur. « Le fait à l'état isolé ne prouve rien. [...] [L]es faits prouvent et éprouvent l'idée, dans la mesure où ils peuvent être organisés en interaction réciproque » (Dewey, 1967 : 31).

Dewey n'est pas non plus contraint par la distinction conventionnelle entre la déduction ou l'induction. Les deux ont également un rôle spécifique et interdépendant dans la méthode expérimentale. Pour Dewey (1967 : 529), la déduction est une conception directrice formulée comme une hypothèse qui permet de diriger de futures observations et expérimentations. L'expérimentation a besoin d'être dirigée par des conceptions opératives, c'est-à-dire des hypothèses qui orientent les opérations. Cependant, en plus d'être incapable de déterminer en elle-même et par elle-même une conclusion concernant la nature d'un problème, une hypothèse est aussi bonne qu'une autre, ce qui montre l'impuissance de la simple déduction à résoudre un problème (Dewey, 1967 : 531). Quant à la « phase inductive de l'enquête [...] [elle] ne peut être définie qu'en termes d'opérations de transformation du matériel de la perception donnée antécédemment, en un matériel *préparé* » (*ibid.* : 529). Le défaut fondamental de la logique empiriste traditionnelle, l'induction, est « son incapacité de reconnaître la nécessité des hypothèses abstraites, impliquant des relations déductives de propositions, pour contrôler les opérations par lesquelles sont institués les singuliers qui ont la charge d'apporter des preuves et de les soumettre à des épreuves » (*ibid.* : 538). L'important pour l'enquête sociale, c'est l'interdépendance entre le mouvement déductif de formulation et le mouvement inductif de vérification, qui permet que chacune des opérations soit formée en référence à l'autre. Ce double mouvement donne la direction de l'enquête. À la manière du procédé d'abduction de Peirce, le processus consiste donc « à traiter les propositions générales qui sont des formulations de modes d'action comme des hypothèses – mode de traitement qui équivaut à traiter les modes d'action formulés comme possibles, au lieu de les traiter comme requis ou nécessaires. [...] [Q]uand il y a un désaccord répété des faits observés avec ce que requiert la conception (hypothèse ou théorie), il y a une raison matérielle de modifier l'hypothèse » (*ibid.* : 347). La méthode scientifique est faite d'une « pluralité d'hypothèses telle que chaque hypothèse est une règle à suivre pour réaliser des observations expérimentales spécifiques » (*ibid.* : 555). Ces hypothèses fonctionnent comme des moyens effectifs, matériels et procéduraux, dans la conduite de l'enquête jusqu'à ce que cette dernière institue un objet ayant un sens si unifié qui peut être asserté avec garantie (*ibid.* : 397).

Ainsi, quand l'hypothèse est vérifiée, le problème est résolu. L'enquête transforme le doute en « assertion garantie » (Dewey, 1967 : 23). L'assertibilité garantie est l'institution progressive de croyances stables (*ibid.* : 67). L'usage de ce terme « [...] demande qu'on reconnaisse que toutes les conclusions des enquêtes particulières font partie d'une entreprise continuellement renouvelée, d'une entreprise en pleine expansion » (*ibid.* : 65-66). Dit autrement, une hypothèse « opératoire » demeure une assertion, une solution possible à un problème, tant qu'elle n'est pas garantie par l'enquête, c'est-à-dire correspondante à la réalité observée, à la situation qui pourra être maintenant déterminée. Notons que l'expression « assertibilité garantie » est utilisée afin de dissiper l'ambiguïté des termes *croyance* et *connaissance*. Elle signifie la fin de l'enquête au sens de terme, de but, de *fins visées*, bref, ce sur quoi nous sommes d'accord à un moment donné.

Nous en sommes maintenant à la phase de l'expérimentation des procédés méthodologiques que nous avons décrits plus haut. Déjà, les travaux de Peirce et de Dewey nous mènent à ce procédé itératif et autocorrecteur d'hypothèses jusqu'à la validation finale. Ces idées ou hypothèses comme possibilité explicative du réel sont utilisées par Commons en tant qu'outils de compréhension de la réalité, voire dans le même sens que les idéaux-types wébériens.

Le procédé d'expérimentation : la causalité circulaire

Nous avons vu que ce procédé que Peirce appelle « abduction » et Dewey « enquête sociale » sont deux démarches complémentaires qui conduisent un procédé d'expérimentation actif prenant appui sur des hypothèses de travail provisoires, retenues comme référence opératoire et qui se déploient selon un processus circulaire³⁰ (Bazzoli, 2000 ; Bazzoli et Dutraive, 2006a ; Gislain, 2006). En d'autres termes, les hypothèses sont des outils mentaux d'investigation construits et modifiés par l'expérience ou, comme le soulignent Bazzoli et Dutraive (2006b : 20), une théorisation produite de l'interaction permanente entre « l'expérience des faits et la pensée des faits ». C'est un effort continu pour atteindre une compréhension des phénomènes causalement liés dans le but de déterminer l'origine et la nature des problèmes. John Dewey (1967 : 11 et 78) soulignait que « [l]a logique en tant qu'enquête sur l'enquête est, si l'on veut, un processus circulaire ; elle ne s'appuie sur rien qui soit extérieur à l'enquête ». Cette circularité exprime également le caractère évolutif et non statique de la connaissance. La causalité circulaire est notamment un élément majeur pour comprendre la perspective institutionnaliste comme théorie de l'action (Ramstad, 1993 : 185).

Commons (1959 : 719) rappelle la distinction importante à faire entre le traitement des phénomènes physiques et celui des phénomènes sociaux « du fait de l'intentionnalité de l'action humaine » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 133). En soulignant l'importance des temps futurs (futurité) et des anticipations humaines, et en reconnaissant explicitement que les sciences sociales ont pour objet « l'action concertée mais conflictuelle des volontés humaines prises dans une évolution historique » Commons (1959 : 719-20), dans la Querelle des méthodes entre Menger (l'individualisme strict) et Schmoller (l'école historique allemande)³¹, prend définitivement parti avec Weber et l'école historique allemande³² « pour la méthode compréhensive et souligne la nécessité de se référer aux significations (*meanings*) et aux évaluations (*valuings*) des faits sociaux par les acteurs eux-mêmes » (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 133). Ainsi, on peut comprendre les activités des êtres humains « en se mettant “à leur place” et en construisant leurs “raisons” dans le sens

³⁰ Jean-Jacques Gislain (2006 : 251) introduit le concept de circularité ellipsoïdale en référence, dit-il, à la géométrie dans le sens d'une circularité non bouclée et à l'herméneutique pour « [l']incomplétude de l'interprétation du sens orientation/signification de l'action ».

³¹ De façon plus générale, ce débat récurrent depuis au moins deux siècles « oppose les tenants du holisme et de l'individualisme méthodologique, de la méthode réaliste et de la méthode abstraite, de l'organicisme et du physicalisme, de l'évolutionnisme et du constructivisme, etc., autant de clivages qui ne reposent pas sur une opposition (ou accord) claire concernant la question première de la nature humaine » (Gislain, 2002 : 48-49).

³² Commons (1959 : 719) soulignera d'ailleurs du même coup l'influence que Weber, le juriste et économiste, a eu sur les économistes de l'école institutionnaliste, dont Selig Perlman et Richard T. Ely (Lallement, 2005).

des motifs, des buts ou des valeurs de leur activité » (Commons, 1959 : 723). Dans la sociologie wébérienne, la compréhension se réalise par le recours à l'idéal-type.

Les outils d'investigation et de compréhension que sont les hypothèses de travail, qui s'assimilent aux « formules » idéales-typiques au sens wébérien d'un outil analytique de compréhension et réelles-typiques, « c'est-à-dire saisissant la réalité observable » (Gislain, 2003 : 26), permettent une inférence expérientielle à partir de laquelle l'action collective réelle sera démontrée. Selon Weber (1995), les idéaux-types sont en quelque sorte une construction logique « pure » basée sur des possibilités objectives qui permettent de

comprendre, par comparaison, le déroulement effectif et réel de l'activité sociale. Les idéaux-types sont utilisés pour comprendre le « sens visé ». Il s'agit donc d'un outil de compréhension. L'idéal-type n'est pas la réalité et encore moins une copie de la réalité ; il est plutôt un instrument d'enquête³³ (Commons, 1959 : 722). Bien que l'on y trouve le terme *idéal*, il n'a pas de contenu normatif, il n'est pas un idéal éthique, pas plus qu'une représentation moyenne de la réalité. Il est une synthèse de tous les facteurs pertinents qui permettent l'émission d'hypothèses requises pour sélectionner les faits, leur importance et leurs poids relatifs (*ibid.* : 173). L'idéal-type n'est donc pas une hypothèse, mais il aide à la formulation d'hypothèses pour comprendre notamment la signification des activités et des relations avec les autres (*ibid.* : 723). Les idéaux-types sont aussi des instruments de compréhension de la réalité qui servent de guide à l'investigation (*ibid.* : 726, 727 et 733). Ils contribuent entre autres à comprendre les processus émotifs, les raisons qui sous-tendent tel ou tel comportement et qui ont certes un « sens historique » (*ibid.* : 725-726). C'est là un des enjeux de la modélisation idéal-typique que d'aider à comprendre l'évolution historique des formes de l'action collective et du comportement individuel (Bazzoli et Dutraive, 2006a : 146). Quant au sens réel-typique, il a ce souci de tentative de correspondance progressive avec le réel lors de l'observation. Un contenu se construit en cours d'observation ; des hypothèses sont confirmées, alors que d'autres sont rejetées selon le principe de similarité des opérations ou des actions (Commons, 1959 : 735). Ce procédé permet ainsi de déterminer le contenu concret réel-typique quant aux positions et situations instituées des transacteurs (Gislain, 2003 : 30-31). Il prend une formulation définitive lorsque le procédé parvient à un résultat accepté, c'est-à-dire un constat qui a été soumis à l'épreuve de validation par le consensus scientifique et social.

Ainsi, la philosophie pragmatiste est une philosophie de l'action qui prône la mise à l'épreuve publique des idées (Deledalle, 1995 : 165). Dans ce type de méthodologie, il n'y a pas de validation statistique de cause à effet ou d'analyse quantitative et inférentielle des phénomènes détachée de ceux observés. C'est le consensus social qui devient l'épreuve finale du fait de la participation de tous ces acteurs au monde en devenir. Commons (1959 : 152) précisait à cet égard que « [l']opinion est vouée à l'accord ultime de tous ceux qui enquêtent, c'est cela qui confirme [non seulement] la vérité, mais aussi que l'objet représenté par cette opinion est vrai ». Il ajoutait plus loin que « Peirce demande seulement une confirmation sociale de tous ceux qui voient, qui se rappellent et qui peuvent confirmer par expérience qu'il ne peut y avoir de place pour le doute et l'enquête. C'est la différence

³³ Dewey (1967 : 372) disait à propos des propositions qu'elles sont des moyens, procédurels et matériels, ni vrais et ni faux.

que l'on peut faire entre le biais et la science, et entre l'habitude et la coutume. Le biais, c'est l'opinion individuelle. La science, c'est le consensus d'opinion » (*ibid.* : 153).

La « mise à l'épreuve publique » est une « expérience partagée » par la communauté, qu'il s'agisse de la communauté des chercheurs (Peirce) ou de la communauté des hommes de la rue (Dewey). Cette expérience de validation « ne peut pas ne pas être démocratique » (Deledalle, 1995 : 196). L'enquête n'est concluante que si elle est socialement confirmée par les chercheurs spécialisés (Dewey, 1967 : 592). Ainsi, dans un champ donné, le chercheur fait appel aux expériences des compagnons de travail pour corroborer et corriger ses résultats. Tant qu'il n'y a pas d'accord, les conclusions de l'enquêteur conservent le

statut d'hypothèses (*ibid.*). Nous comprenons aussi non seulement l'importance de la validation par la communauté scientifique qui connaît et a déjà expérimenté l'objet de recherche, mais aussi l'accord de ceux qui ont, de près, façonné l'objet d'enquête, c'est-à-dire les acteurs observés.

UNE APPLICATION DES PROCÉDES METHODOLOGIQUES PRAGMATISTES

La prochaine section rendra compte de notre expérience d'enquête, largement inspirée par la méthodologie pragmatiste (Hallée, 2011). Nous présenterons d'abord notre protocole de recherche, qui s'articule autour d'hypothèses de départ (Ho) mises en relation avec la réalité (Ro). Nous décrirons ensuite notre méthodologie empirique d'étude de cas, puis les outils de collecte de données qui permettent de comprendre comment le chercheur a procédé pour acquérir son matériel empirique. Par la suite, nous expliquerons concrètement notre processus de collecte et de traitement des données à partir des terrains (R1), notre phase d'expérimentation et de construction des hypothèses (H1) qui prendront forme (R1) à la suite des observations répétées du chercheur (R2, R3, R4...). Il sera évidemment question d'analyse, puisqu'il s'agit d'un processus inséparable de la collecte de données. En dernière partie, nous définirons les critères de validité usuellement utilisés et le processus de validation du travail du chercheur (Hn).

Précisons, brièvement, que notre thèse avait pour objet les travaux en comités d'équité salariale, c'est-à-dire les interactions qui ont cours dans les différents comités durant la mise en œuvre du programme d'équité salariale³⁴. À cet effet, nous avons eu

³⁴ En termes de rapports sociaux liés au genre, Sylvie Morel (2007 : 12) proposait comme mesure de renouvellement des analyses féministes, qui ont notamment pour objet l'équité salariale, « un exercice de "fertilisation croisée" entre l'institutionnalisme des origines et les théories économiques féministes ». Elle soulignait notamment, en citant Waller et Jennings (1990 : 614), la « compatibilité profonde » de l'institutionnalisme des origines avec le féminisme considérant la convergence de méthodes qu'est le pragmatisme et particulièrement le partage « des racines épistémologiques non cartésiennes qui conduisent à une reconnaissance de la connaissance comme étant socialement construite » (*ibid.* : 17). De plus, étant donné l'importance que les institutionnalistes accordent à la continuité dans les activités sociales humaines, ils rejoignent certaines féministes sur leur « vision unitaire des processus sociaux » et leur rejet des « oppositions irréductibles entre les espaces de socialisation », notamment entre les sphères publique et privée (*ibid.* : 19). D'autres auteurs, dont Marc Tool (1986), ont démontré que l'institutionnalisme a comme cadre d'analyse la continuité des activités humaines qui ne sont pas considérées comme des phénomènes isolés les uns des autres, mais plutôt comme un ensemble d'activités dans un tout, une communauté, ponctué de relations

recours à trois études de cas ethnographiques observant les parties à divers moments de la réalisation du programme dans les secteurs de l'enseignement, des municipalités et de la finance. Les observations des travaux des trois comités, s'échelonnant de février à décembre 2008, ont été faites *in situ* (en situation et en temps réel). Elles ont permis de

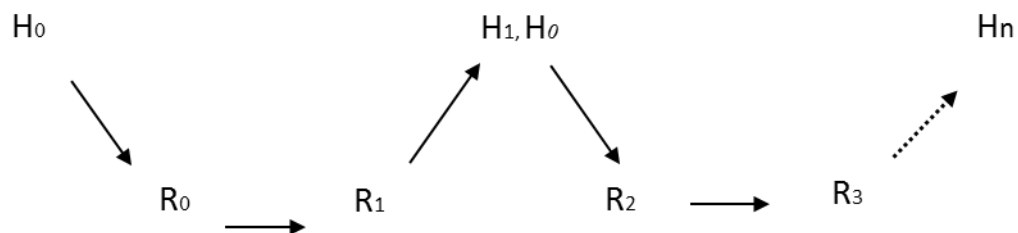
documenter le processus et de comprendre la réalisation du programme d'équité salariale. Nous avons assisté à plus de 28 séances de comité, dont certaines duraient des journées entières. Des entrevues complémentaires de validation avec des acteurs clés ont été menées jusqu'en mai 2009.

Le protocole de recherche

La figure qui suit illustre le protocole de recherche lié à notre démarche méthodologique. Ce protocole, en plus de rendre compte du système d'inférences des hypothèses avec le terrain, a servi de toile de fond de la démarche méthodologique suivie pour acquérir nos matériaux empiriques. C'est un protocole représentatif du cheminement parcouru, qui comprend autant les étapes préparatoires à l'enquête, le processus de collecte et d'analyse que la rédaction des résultats.

Dans la figure, le H_0 représente les hypothèses de départ qui sont mises en relation avec la réalité (R_0). Le premier codage de la réalité permet d'amorcer le processus abductif toujours en construction (R_1). Grâce à plusieurs observations successives du réel (R_1 , R_2 , R_3 et ainsi de suite), les hypothèses sont retenues, transformées, affinées ou construites (H_1 , H_2 , H_3 , etc.) jusqu'à la validation finale (H_n) qui rendra possible la rédaction des résultats. En cours d'observation, nous pouvons également assister à l'émergence de nouvelles hypothèses (H_0) qui sont confirmées ou non à l'observation (R).

Figure 1
Le protocole de recherche



d'interdépendances. Il peut ainsi, à la manière des féministes, examiner les questions de discrimination, le rôle des femmes et autres intervenants dans la pratique économique (Klein, 1993 : 30-31). Par la discrimination, on peut également faire référence à celle liée à l'embauche et à l'intégration en entreprise des minorités visibles et ethniques, des premières nations, etc. Nous croyons que ces problématiques, liées à l'origine ethnique, sont aussi des champs fertiles à l'analyse institutionnaliste pragmatiste. Notamment, en plus d'une masse critique, nous pensons que le côtoiement durable des personnes issues de ces groupes cibles par l'*expérience* de travail favorise leur intégration.

Sommairement, la démarche d'enquête débute par une série d'hypothèses de travail qui guideront l'observation des travaux du comité et permettront de mettre à l'épreuve des idées formulées de façon à résoudre un problème et à transformer une « situation indéterminée en une situation déterminée » Dewey (1967 : 52) (de Ho à Hn).

Le protocole s'articule dans un premier temps autour d'une *intention*, c'est-à-dire une série d'hypothèses³⁵, définies comme des « hypothèses habituelles » issues d'expériences personnelles, c'est-à-dire de nos présupposés sur l'exercice. Le chercheur ne peut et ne doit faire abstraction de son passé ; ces hypothèses découlent de ses connaissances précédentes et de ses intuitions théoriques, sans négliger l'apport important des recherches et travaux antérieurs (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 95 ; Dewey, 1967 ; Huberman et Miles, 1991 :

241 ; Peirce, 1878a). En recherche qualitative, non seulement les hypothèses proviennent de la connaissance théorique, mais elles naissent aussi de la sensibilité du chercheur aux données recueillies et de sa connaissance intime du milieu qu'il étudie. Ces hypothèses portent sur ce à quoi on pourrait s'attendre dans la situation de transaction en comité d'équité salariale. Suivant les préceptes pragmatistes, elles ne sont qu'un point de départ et non nécessairement une arrivée. Cette pensée des faits caractérisera analytiquement la structure et le contenu idéal-typique. Ces hypothèses seront mises en relation avec la réalité pour en confirmer ou en infirmer la validité. Chacune d'elles orientera l'attention du chercheur vers certaines dimensions à observer.

Le devis de recherche était ouvert, ce qui permettait à des hypothèses, en plus de celles de départ, de se former au fur et à mesure de la recherche et de l'analyse. « Une structure est donc progressivement imposée aux données, à partir d'allers-retours entre les perspectives théoriques du chercheur et les observations empiriques. Ces allers-retours se poursuivent jusqu'à ce qu'aucune observation nouvelle ne vienne contredire l'analyse » (Laperrière, 1997a : 374). C'est le principe de saturation des données de Glaser et Strauss (1967 : 61-71) où, à la suite « des applications successives, les données n'ajoutent aucune propriété nouvelle au concept » (Pires, 1997 : 156). En ajout à ce principe de saturation théorique, nous nous sommes aussi référés, aussi et peut-être davantage, à la *saturation empirique* ou de connaissance qui désigne le phénomène selon lequel des observations ou des entrevues supplémentaires n'apportent plus d'informations pertinentes ou supplémentaires pour justifier des investigations complémentaires. Cela donne une indication du moment où le chercheur doit arrêter sa collecte de données de façon à éviter de perdre de l'argent et du temps. En reformulant les hypothèses jusqu'à saturation, on en arrive à un portrait plus précis et cohérent (*ibid.* : 378), qui nous rappelle le concept d'« assertion garantie » de Dewey.

³⁵ En recherche qualitative, on parle davantage de propositions (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 95). Nous utiliserons quand même le terme *hypothèse* en référence aux travaux de Peirce (1878) et de Dewey (1967).

Voici les trois grandes hypothèses de travail qui ont guidé notre démarche d'enquête :

H1 : Les interactions du comité

La dynamique qui caractérise les travaux du comité d'équité salariale peut être conceptualisée comme différents niveaux d'interactions que sont les relations : 1) entre les parties impliquées en comité ; 2) entre les parties et l'organisation, sans oublier les parties prenantes comme les supérieurs immédiats et les personnes salariées ; 3) ainsi qu'entre les parties du comité et l'environnement par lequel et avec lequel se réalisent les travaux.

H2 : Le mode « transactionnel » du comité

Ce mode est fondé sur une négociation qui se caractérise par un processus de résolution de problème dont les comportements sont davantage liés au réfrènement.

H3 : Les effets de la transaction de répartition en comité sur les transactions de la relation salariale de l'entreprise.

La transaction de répartition³⁶ en comités d'équité salariale aura des effets attendus et potentiels sur les transactions de la relation salariale de l'entreprise. Selon la volonté des

parties syndicales et patronales responsables des conditions de travail, la contribution du comité dans la détermination des règles salariales pourrait s'étendre au-delà de l'exercice d'équité salariale, c'est-à-dire influencer la procédure d'embauche (la transaction de marchandage de la relation salariale), l'organisation du travail (la transaction de direction de la relation salariale) et la structure salariale de l'entreprise ainsi que la gestion de sa rémunération (la transaction de répartition de la relation salariale).

L'unité d'analyse est le comité d'équité salariale. Cependant, la spécification de ces frontières « artificielles » ne doit pas constituer un frein à l'investigation. Nous ne pourrions, avec ces restrictions, saisir les relations du comité avec son environnement (Dewey, 1967 ; Renault, 2006 ; Kitay et Callus, 1998 : 105). Les frontières évoluent de toute façon au gré de l'investigation (Fetterman, 1998 : 27). Le lecteur ne sera donc pas surpris que notre regard ne se limite pas aux travaux d'équité salariale en comité, même si ces derniers sont notre objet de recherche. Les membres du comité et les acteurs clés³⁸ sont nos interlocuteurs privilégiés, bien que d'autres y soient inclus, notamment les supérieurs immédiats et les personnes salariées qui ont aussi été observées.

³⁶ La terminologie utilisée renvoie aux différents concepts commonsiens que nous ne développerons pas ici. Pour de plus amples détails, le lecteur pourra toujours consulter notre texte précédent : Y. HALLÉE, Spécificité de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rodgers Commons : une réhabilitation du cadre commonsien dans le champ disciplinaire des relations industrielles, *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*, Université du Québec en Outaouais, 2012, 30 p.

³⁸ Les acteurs clés jouent un rôle majeur. Ce sont notamment eux qui introduisent le chercheur sur le terrain. Ils jouissent d'une autorité d'expertise et d'un leadership auprès des autres membres du comité. Ils ont généralement déjà expérimenté l'objet de la recherche, ce qui fait d'eux des interlocuteurs privilégiés au moment de la validation.

Les méthodes d'enquête

Pour acquérir notre matériel empirique, nous avons eu recours à trois études de cas. L'étude de cas est largement utilisée par les chercheurs en relations industrielles. Sa popularité s'explique par le caractère multidisciplinaire des relations industrielles (Kitay et Callus, 1998). Commons fut l'un des grands instigateurs de cette méthode dans la discipline et il l'a utilisée durant toute sa carrière (Gislain, 2003 : 26 et 38 ; Ramstad, 1986 : 1088). L'étude de cas est dans ce cadre largement compatible avec une théorie pragmatiste de la connaissance. Ce choix de cas multiples permet d'obtenir des résultats plus convaincants et robustes. En effet, « [s]i un résultat se vérifie dans un contexte et, étant donné son profil, se vérifie également dans un contexte comparable [...], le résultat est plus robuste » que dans une étude sur un seul site (Huberman et Miles, 2003 : 62). L'examen de cas différents renforce la validité des résultats. En écartant la logique de l'échantillonnage statistique et représentatif attribuable au quantitatif, le choix de plusieurs cas comporte l'immense avantage de permettre de reproduire potentiellement les mêmes résultats dans des contextes différents.

La méthode de collecte utilisée est l'ethnographie. Elle repose sur l'observation directe d'une collectivité et sur l'immersion dans celle-ci durant la phase d'observation. L'ethnographie, comme méthode d'investigation, possède l'indéniable avantage de ne pas séparer la recherche de l'action (Foote Whyte, 1984 : 20 ; Katz, 2002), ce qui cadre parfaitement avec nos intentions méthodologiques d'étude du réel et d'insertion dans l'expérience. Les observations sont réalisées dans un contexte de travail, d'interaction entre

personnes et dans le cadre d'échanges concrets. Nous étions l'instrument d'enquête autant dans les rencontres du comité, les caucus de l'une ou l'autre des parties, les discussions avant les rencontres en comité, durant les pauses et pendant la période du dîner. En respectant scrupuleusement les règles d'éthique et en annonçant à l'avance que le contenu des discussions pouvait servir, nous étions toujours en enquête.

Le lecteur aura compris que nous avons eu recours à l'observation directe, *in situ*, c'est-à-dire en situation et en temps réels. Cette méthode fut complétée par des entrevues ouvertes, principalement de validation. Dans toutes ces situations, nous ne cherchions pas la correspondance entre les données, mais bien la concordance. C'est pourquoi les données provenaient de différents participants et étaient recueillies par différentes méthodes (observation, entrevue et analyse de contenu). Cette méthode, la triangulation³⁹, est au cœur de l'ethnographie. Elle en garantit effectivement la validité (Fetterman, 1998 : 93). Par exemple, nous avons toujours vérifié les informations obtenues d'une partie, en posant la même question à l'autre partie. Il y a également triangulation des données entre les contenus des procès-verbaux des rencontres, nos observations et la validation de la narration à laquelle nous reviendrons.

³⁹ La triangulation est une stratégie de recherche qui consiste en une superposition et en une combinaison de « plusieurs techniques de recueil de données afin de compenser le biais inhérent à chacune d'entre elles. La stratégie permet également de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits » (Mucchielli, 1996 : 261).

La collecte des données

C'est bien à cette étape que les hypothèses sont expérimentées. Ce n'est pas une démarche où des hypothèses sont testées une fois pour en vérifier la validité. Nos hypothèses sont soumises à l'**expérimentation**, c'est-à-dire confrontées à la réalité du terrain – les travaux en comité – afin d'en vérifier la valeur opératoire pour les relations humaines et les rapports sociaux observés. Cette démarche est progressive, ce qui signifie que des hypothèses peuvent aussi prendre forme au fur et à mesure que les données sont analysées. Ces dernières, par le procédé de causalité circulaire, sont également confirmées ou infirmées selon le principe de similarité des opérations ou des actions (Commons, 1959 : 735, 744). Les hypothèses confirmées permettent de construire un contenu en cours d'observation. Nous déterminons ainsi par inférence un contenu concret réel-typique quant aux positions et situations instituées des transacteurs (Gislain, 2003 : 30-31). En effet, à mesure que le travail simultané de collecte et d'analyse se poursuit, l'objet se précise, les questions et les hypothèses deviennent plus sélectives à la manière d'un entonnoir, ce qui permet de formuler des explications provisoires qui seront étayées graduellement (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 96).

À l'observation, les auteurs suggèrent d'écrire ce qui se produit, les faits et l'interprétation des faits, l'intensité des commentaires, la réaction de la partie adverse, etc. Il est aussi conseillé de noter son analyse et ses questions, ce qui permettra d'y répondre à une prochaine séance. Le plus grand défi, c'est de garder la trace de ce que l'on recueille comme information et les idées que l'on développe (Freidman 2004 : 380). « [L]e temps de prise de notes s'étend bien au-delà du temps de présence sur le terrain [...] il se poursuit au-delà du temps de l'enquête » (Arborio et Fournier, 1999 : 53). C'est la raison pour laquelle

chaque soir, après une séance de collecte de données, nous retranscrivons nos notes sur support informatique afin d'en faciliter le traitement (Huberman et Miles, 2003 : 102-103). Cette retranscription s'est accompagnée d'une préanalyse des informations, notée en utilisant une couleur différente, le rouge « pour signaler de tels rajouts » (*ibid.* : 103). Cette préanalyse se fait à la suite de l'observation journalière, mais, avec le temps, de façon presque simultanée avec l'observation. La majorité des auteurs insistent d'ailleurs sur la nécessité de transcrire rapidement ses notes, tâche longue et ingrate s'il en est une, afin de pouvoir faire les corrections et les ajouts nécessaires (Jaccoud et Mayer, 1997 : 231). Cette transcription permet de toute façon de se remémorer les faits (Huberman et Miles, 2003 : 103). La mémoire est en effet importante dans la transcription, puisqu'elle permet de combler les trous et d'ajouter les pièces maîtresses manquantes. Elle rend possibles la description des « enchaînements d'action, le détail des gestes, l'ordre de prise de parole, les compétences, les arguments sollicités » (Arborio et Fournier, 1999 : 49). À la mémoire s'ajoute le besoin permanent de cohérence, de compréhension et d'interprétation, qui est comblé par cette préanalyse systématique. Ainsi, « [o]n commence à analyser, à rapprocher tel et tel évènement, parfois en relisant ses notes » (*ibid.* : 53). Ces documents ainsi retranscrits et analysés ne sont pas destinés à être utilisés tels quels dans le rapport final. Ils constituent cependant un matériau de base pour l'écriture du rapport final. « Ils visent donc le recueil le plus précis possible d'un maximum d'informations, sans que cela passe [...] par une rédaction complète. S'il est plus explicite que les notes repères, le journal de terrain

n'est pas pour autant rédigé sous une forme immédiatement exploitable par un tiers » (*ibid.* : 55).

Ces notes reconstruites le soir même provoquaient des suggestions interprétatives, de nouvelles hypothèses, prêtes à être mises à l'épreuve du terrain (*ibid.*). En plus d'y confronter nos hypothèses de départ, de nouvelles hypothèses se dégagent de cette retranscription. Les nouvelles hypothèses étaient notées et nous nous efforcions d'obtenir les réponses ou les validations requises. De façon générale, l'observation devenait plus centrée et sélective. Ainsi, les hypothèses conditionnent « la **définition de situations et d'éléments spécifiques à observer**, en vue de les étayer et de les vérifier : c'est ce qu'on désigne par "observation sélective" » (Laperrière, 1997b : 253). Les cadres conceptuels sont vraiment, comme les auteurs le suggèrent, la meilleure défense contre un volume de données trop écrasant (Huberman et Miles, 2003 : 110). Ces observations sélectives permettent de modifier et de raffiner les hypothèses jusqu'à saturation, « c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucune observation nouvelle ne vienne les infirmer » (Laperrière, 1997b : 253), de H₀ à R₁ à H₁ à R₂ à R₃ à H₃... à R_n à H_n. C'est un autre « tri qui rapproche encore les données du terrain de l'analyse finale » (Arborio et Fournier, 1999 : 66). Cette construction conceptuelle et théorique en cours de route est d'ailleurs recommandée (Freidman 2004 : 381). Cela démontre la rigueur « scientifique » et le sérieux avec lequel il faut compiler de façon systématique nos matériaux (Arborio et Fournier, 1999 : 48). « [C]ette ambition de compréhension immédiate [...] amène à tirer le meilleur parti de l'enquête de terrain » (*ibid.*). Les premières notes dans le vif d'action servent souvent de point de repère, elles n'ont pas une forme finie. « Le chercheur doit demeurer actif intellectuellement car il doit sans arrêt réfléchir et intervenir pour orienter sa quête » (Mucchielli, 1996 : 183).

L'analyse des données

Devant la masse importante de données, il est souvent nécessaire de procéder au codage de l'information, considéré comme la première phase de l'analyse. Voici la description qu'en font Huberman et Miles (1994 : 56-66). La codification, qui relève de l'analyse de contenu, consiste à rassembler et à ordonnancer l'information dans des catégories afin d'être en mesure de composer une trame de fond cohérente et significative. Cette partie de l'analyse est un exercice de différenciation et de combinaison des informations pour en extraire un compte rendu intelligible. Les codes sont des étiquettes qui donnent un sens ou une signification aux informations compilées. Ils permettent « d'élaguer, de trier, de distinguer, de rejeter et d'organiser les données afin que l'on puisse en tirer des conclusions et les vérifier » (*ibid.* : 29-30). Le tout débute par une liste de codes qui se rattachent au cadre conceptuel, aux questions de recherche, aux hypothèses ou aux variables clés tirées des données observées que nous ne reproduirons pas.

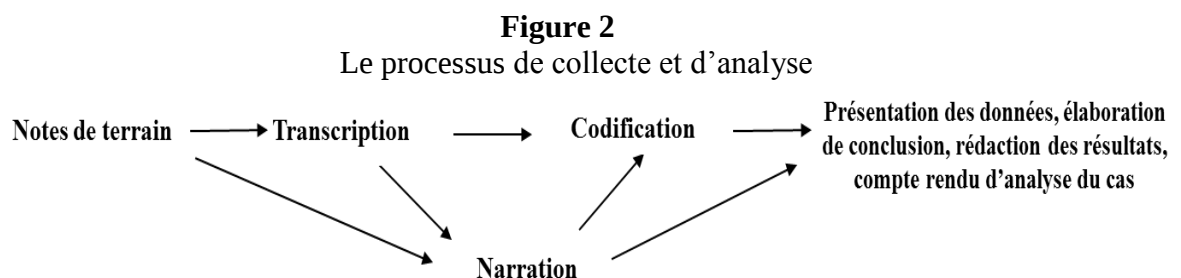
À noter que la codification peut se modifier au gré de l'évolution du terrain. Certaines de ces codifications sont à revoir, puisqu'elles ne sont plus significatives ; de nouveaux codes apparaissent, alors que d'autres se subdivisent parce que trop larges. La procédure de codification suit une forme de cycle d'études à la manière du procédé de causalité circulaire. Une fois que la codification est définie, les auteurs suggèrent une définition opérationnelle claire de façon qu'elle fasse référence au même phénomène et qu'elle soit

appliquée de manière uniforme (Huberman et Miles, 2003 : 125). Cependant, comme cette codification était issue de notre cadre théorique et de nos hypothèses, que nous-même appliquions, nous avons décidé d'écarter cette suggestion, qui aurait pu être pertinente si un autre chercheur avait également procédé à la codification.

En ethnographie, on recherche la trame ou le modèle comportemental qui est répété dans une variété de situations par une variété d'acteurs (Fetterman, 1998 : 96). Ces modèles (*patterns*) se confondent avec le principe de « similarité des opérations et des actions » de Commons (1959 : 735 et 744). Comme nous l'avons signifié précédemment, le chercheur débute avec une masse d'idées, de comportements et d'informations qu'il incorpore, au moyen d'une codification, dans différentes catégories afin que les comportements deviennent discernables et identifiables. Nos catégories d'analyse sont issues des différents concepts commonsiens. Les chercheurs disposent de divers instruments, dont des théories pour agir et penser le monde. Les concepts sont découpés en sous-catégories d'analyse afin de mieux refléter la réalité que le chercheur observe.

Dans un premier temps, nous avons choisi pour la présentation de données le texte narratif, qui est considéré comme un procédé habituel et organisé en vue de tirer des conclusions. Ce parcours expérientiel permet de rendre compte de la perspective historique et évolutionniste des travaux en comité, des volontés humaines en action. Ce format de présentation est essentiel pour aboutir à une analyse qualitative valable. Dans un deuxième temps, nous avons illustré nos données à l'aide de figures et de diagrammes causals et fait des comptes rendus d'analyse du processus de comparaison de l'idéal-type théorique avec l'expérience réel-typique pour comprendre le déploiement concret et réel des comportements. Le compte rendu d'étude ou d'analyse du cas est un texte d'accompagnement qui est un nouveau texte narratif qui raconte également une histoire, en

fait plusieurs histoires. La transposition d'une figure et d'un diagramme en un texte clair nécessite que le chercheur soit explicite. Ce texte permet des approfondissements sur les raisons des liens entre les concepts, pourquoi certains en précèdent d'autres, comment les choses en sont venues telles qu'elles le sont, quelles sont les connexions avec d'autres arrangements sociaux, etc. Voici une figure qui résume le processus de collecte et d'analyse.



Enfin, pour la validation et selon l'approche pragmatiste, c'est l'intelligibilité de la situation qui doit être recherchée par le chercheur, et celle-ci passe par la confrontation et la conjonction des trois significations suivantes (triadique). L'une fait référence au monde des « observés », seuls capables de s'(ethno)connaître de l'« intérieur ». Les données doivent être considérées comme pertinentes par les acteurs sociaux sur lesquels porte la recherche (Mucchielli, 1996 : 183). Cette opération consiste à faire valider les résultats de recherche par les « membres » du groupe étudié. Pour ces derniers, ces résultats doivent avoir un « sens » qui est conforme à leur propre expérience⁴⁰. Dans le cas contraire, ils ne sont pas « signifiants ». Fait important à souligner, ce n'est pas l'analyse, par le biais du corpus théorique et méthodologique qui est validé, mais bien la narration des événements.

L'autre autorisation doit être donnée par des acteurs clés du terrain à partir de ce qui est interprété et analysé par le chercheur. Ces acteurs, qui ont déjà pensé et par expérience réalisé les faits, sont plus en mesure de prendre le recul nécessaire pour saisir et interpréter ce monde. Ce sont les délégués syndicaux et patronaux spécialistes de la question ou des praticiens dans le domaine de la rémunération et de l'équité salariale ayant une longue expérience qui ont agi à ce titre.

La dernière validation provient de la communauté scientifique. Celle-ci détermine si le rendu est significatif, c'est-à-dire s'il est adéquatement articulé et analysé avec le cadre théorique ou méthodologique qui est partagé et connu. Ce sont en fait les membres du comité de thèse qui valident l'utilisation de la théorie et de la méthode. L'écriture de la thèse et la présentation verbale au moment de la soutenance doivent être significatives à leurs yeux. C'est donc un triple processus de validation.

⁴⁰ Pour Peirce, c'est la confirmation sociale de ceux qui voient, qui se rappellent et qui peuvent confirmer par expérience qu'il ne peut y avoir de place pour le doute (Commons, 1959 : 152).

CONCLUSION

Nous avons vu que l'approche pragmatiste est nettement en rupture avec les conceptions philosophiques qui consistent à réfléchir le monde de l'extérieur, sans ancrage avec la réalité et l'expérience vécue des acteurs. Cette approche est axée sur l'activité humaine et sur l'expérimentation; c'est une conception de la pensée qui est liée à l'action. C'est auprès des parties concernées, qui expérimentent concrètement la situation, qu'il importe de réfléchir et de s'enquérir des solutions possibles aux différents problèmes posés. Le chercheur ne peut jamais connaître par expérience tous les faits qui doivent être pris en compte dans une situation. Dans le monde du travail, objet des relations industrielles, l'analyse est plus intéressante si elle peut faire l'expérience du contexte de l'objet.

Pour le chercheur, l'amorce du processus abductif implique la mobilisation de sa capacité créatrice à partir de ses expériences et ses croyances précédentes comme champ des possibles (idées et hypothèses exploratoires). L'abduction, comme élément déclencheur de l'orientation de l'enquête, implique cette capacité créatrice de résoudre le problème posé et de donner une signification probable aux phénomènes. C'est l'intégration des deux autres types d'inférences, dans un processus de circularité autocorrective entre déduction et induction, qui rendra possibles l'expérimentation des hypothèses et la création de nouvelles, plus pertinentes et conformes à l'expérience observée (Tool, 1994).

Cette démarche de recherche, bien qu'exigeante, permet de comprendre le réel et d'en rendre compte tel qu'il se manifeste en observant les interrelations entre acteurs afin de pouvoir les décrire et les expliquer le plus adéquatement possible. Le cadre théorique « institutionnaliste pragmatiste » entraîne l'utilisation d'un processus de production des connaissances axé sur l'activité humaine et l'expérimentation. En cohérence avec ce corollaire, notre intention était justement de vivre la connaissance pour la juger, de faire l'expérience de la situation pour la décoder, de l'expérimenter pour la rapporter. À cette fin, l'objet n'était pas traité « de l'extérieur », nous étions l'instrument de collecte. Ainsi, nous nous insérons dans l'expérience, ce qui est considéré comme la seule façon dont « peut s'établir une connexion entre le discours et la réalité » (Bazzoli, 2000: 69-70). Nous suivions en cela les enseignements de Dewey (1967: 193) pour qui la production de connaissances ne doit pas être empreinte d'une réceptivité passive et attentiste où le chercheur est « à la merci du flux accidentel des objets qui se présentent ».

Nous espérons par ce texte avoir contribué à démontrer tout le potentiel analytique de la méthodologie pragmatiste appliquée aux objets usuels et nouveaux de la discipline des relations industrielles. En exposant les fondements pragmatistes et en décrivant les démarches de Peirce et de Dewey, nous souhaitons également contribuer à réfuter les critiques formulées à l'égard du pragmatisme méthodologique, voulant qu'il contienne des biais de scientificité. À tout le moins, nous aspirons à participer activement au débat éventuel entourant le renouvellement ou, dans ce cas-ci, la résurgence de cette méthodologie d'enquête.

Ajoutons, pour terminer, que nous entendons nous employer davantage à neutraliser les conceptions communes relatives au pragmatisme, qualifié (trop) souvent d'utilitariste, d'individualiste et d'affairiste. Nous pensons en effet que cette confusion de sens sert de prétexte aux dérives populistes auxquels nous assistons actuellement. Nous invitons les lecteurs à découvrir ou à relire ces philosophes américains que sont Peirce et Dewey pour comprendre que ce courant est loin d'être *intuitif*, mais qu'il est plutôt inspiré par l'expérience humaine. Cette lecture pourrait d'ailleurs être fort stimulante au regard de la *crise* économique que nous traversons et de l'importance croissante de la prise de conscience citoyenne, illustrée par le mouvement des indignés et celui des étudiants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGUÉ, K., 2009. Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Recherches qualitatives*, vol. 28, no 2, p. 65-94.
- ARBORIO, A.-M., FOURNIER, P., 1999. L'enquête et ses méthodes : l'observation directe, Paris, Nathan Université.
- BAZZOLI, L., 2000. L'économie politique de John R. Commons : Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales, Paris, L'Harmattan.
- BAZZOLI, L. et DUTRAIVE, V., 2006a. Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons. *Revue de philosophie économique*, n° 13, 123-153.
- BAZZOLI, L., DUTRAIVE, V., 2006b. *Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons*. Document de travail, Laboratoire d'économie de la firme et des institutions (LEFI), Université Lyon 2. <http://www.idhe.ens-cachan.fr/TexteLB-VD.pdf>
- BUSH, P. D., 1993. The Methodology of Institutional Economics : A Pragmatic Instrumentalist Perspective. Dans Marc R. Tool (dir.), *Institutional Economics : Theory, Method, Policy*, Boston, Kluwer Academic Publishers, p. 59-107.
- CHAUVIRÉ, Ch., 2010. Aux sources de la théorie de l'enquête : la logique de l'abduction en Peirce. Dans *Revista Colombiana de Filosofía de la Ciencia*, vol. X, n° 20-21, Universidad El Bosque, Bogotá, Colombia, p. 27-56.
- COMMONS, J. R., 1934/1959. *Institutional Economics : Its Place in Political Economy*, Madison, WI, The University of Wisconsin Press.
- DELEDALLE, G., 1967. *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, Presses universitaires de France, 571 p.
- DELEDALLE, G., 1979. *Théorie et pratique du signe : introduction à la sémiotique de Charles S. Peirce*, Paris, Payot.
- DELEDALLE, G., 1990. *Lire Peirce aujourd'hui*, Bruxelles, De Boeck, 217 p.
- DELEDALLE, G., 1995. *La philosophie peut-elle être américaine ? Nationalité et universalité*, Paris, Jacques Granger.
- DESLAURIERS, J.-P., KÉRISIT, M., 1997. Le devis de recherche qualitative. Dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 85-111.
- DEWEY, J., 1916. *Democracy and Education*, New York, Macmillan.
- DEWEY, J., 1925. *Experience and Nature*, Chicago, IL, Open Court. Édition revue : 1929, Londres, George Allen & Unwin.
- DEWEY, J., 1929. *The Quest for Certainty*, New York, Minton, Balch and Company.
- DEWEY, J., 1967. *Logique : la théorie de l'enquête* (présentation et traduction de Gérard Deledalle), Paris, Presses universitaires de France.
- FETTERMAN, D. M., 1998. *Ethnography : Step by Step* (Applied Social Research Methods Series, n° 17) (2^e éd.), Newbury Park, CA, Sage.
- FOOTE WHITE, W., 1984. *Learning from the Field : A Guide from Experience*, Beverly Hills, CA, Sage.
- FRIEDMAN, R., 2004. Studying Negotiations in Context : An Ethnographic Approach. *International Negotiation*, vol. 9, 375-284.

- GISLAIN, J.-J., 2006. Le processus d'innovation sociale : un cadre d'analyse institutionnaliste pragmatiste. Dans P.-A. Lapointe et G. Bellemare (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi : recherches empiriques et perspectives théoriques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 237-274.
- GISLAIN, J.-J., 2002. Causalité institutionnelle : la futurité chez J.-R. Commons. *Économie et institutions*, vol. 1, n° 1, 47-71.
- GISLAIN, J.-J., 2003. L'institution des relations industrielles : le cadre analytique de J. R. Commons. *Économies et institutions*, n° 2, 2^e semestre, 9-56.
- GISLAIN, J.-J., 2004. Futurité et toposité : sitologie des perspectives d'action. *Géographie, économie et société*, n° 6, 209-213.
- GLASER, B. G., STRAUSS, A. L., 1967. *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, MI, Aldine.
- HALLÉE, Y., 2011. *Les interactions des parties en comités d'équité salariale lors de l'établissement des programmes d'équité salariale. Une étude de cas multiples*, Thèse de doctorat (sous la direction de Jacques Mercier et de Sylvie Morel), Département des relations industrielles, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 397 p.
- HALLÉE, Y., 2012. Spécificité de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rodgers Commons. Une réhabilitation du cadre commonsien dans le champ disciplinaire des relations industrielles. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*, vol. 7, n° 1, 74-106.
- JACCOUD, M., MAYER, R., 1997. L'observation en situation et la recherche qualitative. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 211-249.
- LALLEMENT, M., 2000. *Histoire des idées sociologiques, des origines à Weber* (2^e éd.), Paris, Nathan.
- HAMMERSLEY, M., 1992. *What's Wrong with Ethnography ?* Londres et New York, Routledge.
- HAMMERSLEY, M., ATKINSON, P., 1983. *Ethnography : Principles in Practice*, Londres et New York, Tavistock.
- HAMMERSLEY, M., ATKINSON, P., 1991. *Ethnography : Principles in Practice* (2^e éd.), Londres, Routledge.
- HUBERMAN, A. M., MILES, M. B., 1991. *Analyse des données qualitatives* (traduit de l'anglais par Catherine de Backer et Vivian Lamongie), Bruxelles, De Boeck.
- HUBERMAN, A. M., MILES, M. B., 1994. *Qualitative Data Analysis* (2^e éd.), Thousand Oaks, CA, Sage.
- HUBERMAN, A. M., MILES, M. B., 2003. *Analyse des données qualitatives* (traduction de la 2^e édition américaine par Martine Hlady Rispal), Paris, De Boeck.
- KATZ, J., 2002. From How to Why : On Luminous Description and Causal Inference in Ethnography (2^e partie). *Ethnography*, vol. 3, n° 1, 63-90.
- KITAY, J., CALLUS, R., 1998. The Role and Challenge of Case Study Design in Industrial Relations Research. Dans K. Whitfield et G. Strauss (dir.), *Researching the World of Work : Strategies and Methods in Studying Industrial Relations*, Ithaca, NY, Cornell University Press, p. 101-112.
- LAPERRIÈRE, A., 1997a. Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 365-389.

- LAPERRIÈRE, A., 1997b. L'observation directe. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 241-262.
- MIROWSKI, Ph., 1987. The Philosophical Bases Institutional Economics. *Journal of Economics Issues*, vol. XXI, n° 3, 1001-1038.
- MOREL, S., 1996. *Le workfare et l'insertion : une application de la théorie institutionnaliste de John R. Commons*, Thèse de doctorat en science économique (sous la supervision de Bernard Gazier), Université de Paris 1.
- MOREL, S., 2004. *Les éclairages de la théorie économique et de l'analyse de genre*, Texte de la communication présentée au colloque intitulé *La citoyenneté au travail ? Réflexions sur le milieu de travail de l'avenir*, du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), Université Laval, 21-23 juin.
- MOREL, S., 2007. Pour une « fertilisation croisée » entre l'institutionnalisme et le féminisme. *Nouvelles questions féministes. Perspectives féministes en sciences économiques*, vol. 26/2, 12-28.
- MUCCHIELLI, A., 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin.
- PEIRCE, C. S., 1878a. Comment se fixe la croyance. *La revue philosophique de la France et de l'étranger*, 3^e année, Tome VI, p. 3-8. http://classique.uqac.ca/classique/PeirceCharles_Sander/logique_de_la_science/Pierce_logique_de_la_science.doc
- PEIRCE, C. S., 1878b. Deduction, Induction, and Hypothesis. Dans *Writings of Charles S. Peirce, 1872-1878*, vol. 3, Bloomington, IN : Indiana University Press, p. 323-338.
- PEIRCE, C. S., 1879. Comment rendre nos idées claires. *La revue philosophique de la France et de l'étranger*, 4^e année, Tome VII, p.15-25. http://classique.uqac.ca/classiques/Pierce_charles_Sanders/logique_de_la_science/Peirce_de_la_logique_de_la_science.doc
- PEIRCE, C. S., 1931-1958, *Collected Papers*. 8 vols. Edited (1-6) by Charles Hartshorne and Paul Weiss and (7-8) by Arthur Burks, Cambridge: Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S., 1978, *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérald Deledalle, Paris, Seuil. (coll. L'ordre philosophique, dirigée par Paul Ricœur et François Wahl)
- PIRES, A. P. 1997. Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.
- RACINE, M., 2006. *Perspective culturelle sur le multimédia québécois. Ethnographie de l'organisation sectorielle en région*, Thèse de doctorat (sous la supervision d'Harold Bherer), Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.
- RAMSTAD, Y., 1986. A Pragmatist's Quest for Holistic Knowledge : The Scientific Methodology of John R. Commons. *Journal of Economics Issues*, vol. XX, n° 4, 1067-1105.
- RAMSTAD, Y., 1993. Institutional Economics and the Dual Labor Market Theory. Dans M. R. Tool (dir.), *Institutional Economics : Theory, Method, Policy*, Dordrecht, Pays-Bas, Kluwer, p. 173-233.
- REICHERTZ, J., 2009. Abduction : The Logic of Discovery of Grounded Theory [39 paragraphs]. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum : Qualitative Social Research*, vol. 11, n° 1, art. 13. <http://nbn-resolving.de/urn:bbn:de:0114-fqs1001135>

-
- RENAULT, M., 2006. Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste. Dans M. Humbert et A. Caillé (dir.), *La démocratie au péril de l'économie*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 123-140.
- RUTHERFORD, M., 1990. J.R. Commons's Institutional Economics. *Journal of Economics Issues*, vol. XVII, n° 3, 721-744.
- TIERCELIN, C., 1993. *C. S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- TIERCELIN, C., 1999. Comment donner un visage à la vérité sans la défigurer ? Sur le pragmatisme de H. Putnam. *Revue internationale de philosophie*, vol. 53, n° 207, 37-60.
- TOOL, M. R. 1994. An Institutional Mode of Inquiry. Dans P. A. Klein (dir.), *The Role of Economic Theory*, Dordrecht, Pays-Bas, Kluwer, p. 197-227.
- WEBER, M., 1995. *Économie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie* (traduction Julien Freund), Paris, Plon/Agora.